departement DES DEUX-SEVRES

Ville de Niort



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice: 45

SEANCE DU 29 juin 1998

Votants: 43

Convocation du Conseil Municipal : le 18 Juin 1998

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :

Convention EDF - Ville de Niort - Organisation d'un chantier été pour les jeunes du Clou Bouchet et de Goise

[Annexe]

Président :

le 30 Juin 1998

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents:

Adjoints:

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers:

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Michel GENDREAU donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.

Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.

Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.

M. Pierre GUERIT donne pouvoir à M. Jean PILLET.

Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.

M. Claude VITELLINI donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.

M. Michel RIVALLIN donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.

Excusés:

Adjoints:

M. Jean-Robert BEJUGE

Conseillers:

Mme Claire MINALI-BELLA

DELIBERATION D98288

Sports-Jeunesse

Convention EDF - Ville de Niort - Organisation d'un chantier été pour les jeunes du Clou Bouchet et de Goise

Madame Nadine PINSON, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

EDF / GDF Vienne et Sèvres propose une action Insertion Chantiers Loisirs en direction des jeunes en rupture sociale des quartiers sensibles.

Cette action très positive depuis quelques années, consiste à l'organisation d'activités d'intérêt général (nettoyage, peinture des postes de transformation d'électricité), associées à des périodes de loisirs pour les jeunes.

Une sensibilisation aux problèmes de sécurité électrique est conduite par EDF / GDF auprès des jeunes.

La Ville de Niort assure l'encadrement des jeunes sur les chantiers et dans leurs loisirs.

Outre l'aspect sécurité, EDF / GDF assure les besoins matériels pour la réalisation des travaux et une participation financière de 15 000 F.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire ou son adjoint délégué à signer la convention avec EDF / GDF afin d'organiser le chantier loisirs 1998
- percevoir la participation financière de 15 000 F.

La recette sera inscrite au budget de l'exercice 1998, fonction 922 S/Fonction 2422 article 6188.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 43
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0

Pour le Maire de Niort Bernard BELLEC L'Adjointe Déléguée

Nadine PINSON

Ordre du jour